



Syndicat Local Pénitentiaire **FO Justice** MA DIGNE

ÇA VA EXPLOSER ACTE II

VOTRE DÉLIRE DE REMETTRE LA MAISON D'ARRÊT D'ÉQUERRE CONTINUE ENCORE ET ENCORE !!!

Avant de vouloir le faire, il faudrait déjà que vous, Monsieur le chef d'établissement, montriez l'exemple. Un exemple parmi tant d'autres, vous ne voulez plus que nous mangions tous ensemble, comme cela s'est fait pendant plus de dix ans, même avant votre arrivée, et là, vous décidez que nous devons manger dans notre cuisine de 3 m², alors que vous, **vous mangez dans votre vaste bureau !!!**

L'article R4228-19 stipule qu'il est interdit de laisser les travailleurs prendre leur repas dans les locaux de travail. Ce principe s'applique pleinement à la Fonction publique d'État. La charte nationale de gestion du personnel du 19 décembre 2019 (art. 11) rappelle également que nul agent ne doit prendre son repas sur son poste de travail.

Alors, Monsieur le chef d'établissement, expliquez à tout le personnel de surveillance et administratif comment manger dans une cuisine de **3 m²** avec une seule chaise ?!!!

Ah si ! Vous avez trouvé une superbe solution, vous allez casser le WC utilisé par les intervenants extérieurs, ce qui fera gagner 1 m², et détruire 1 m² à côté du frigo. **C'est super, une cuisine de 5 m² au lieu de 3 m²...**

MÉPRISEZ-VOUS À CE POINT VOTRE PERSONNEL POUR FAIRE UN PROJET AUSSI MINABLE ?!

Doit-on vous rappeler la définition de « cuisine » et de « salle de repos » ?!!

CUISINE : LIEU POUR PRÉPARER ET PRENDRE SON REPAS...

Ce lieu n'est pas une « cuisine » ! C'est une véritable porcherie située près du coin fumeur !! Un véritable hall de gare !!!

SALLE DE REPOS : RÉEL ESPACE DE CONVIVIALITÉ QUI SERT À ÉCHANGER DANS UN CADRE CHALEUREUX.

Est-ce le cas à Digne ? Oh que non, vu que vous enlevez et continuez à enlever toute la convivialité qu'il y a à Digne.

Après avoir retiré la télévision, **que VOUS, Monsieur**, enleviez lorsqu'il y avait l'inspection de la MCI et que vous remettiez juste après, maintenant c'est au tour du BZ !

Comme par magie, lors de la sortie du tract du 15/10/25, le lendemain, vous nous annonciez avoir eu un budget de 3 200 euros pour les fauteuils. Au vu du soi-disant budget alloué, vous nous avez dit que les fauteuils allaient être achetés et que vous alliez enlever le BZ.

En aucun cas il n'a été dit que le BZ, que vous avez acheté il y a 4 ans avec l'argent de l'administration, devait être mis à la déchetterie. Il aurait pu être installé dans une véritable salle de repos !

En CSA, il a toujours été demandé de changer le fauteuil de la porte, de la promenade et du bureau...

ET VOUS BOTTIEZ EN TOUCHE POUR 2026 !!!

Le mépris et la non-considération que vous avez envers votre personnel continuent.

Monsieur, **FO Justice** vous demande comment mettre en place ce système de repas lorsque nous sommes trois, puisque cela n'a jamais été voté en CSA dans la charte des temps.

Même l'ancien chef d'établissement qui vous a précédé n'était pas allé aussi loin dans sa vendetta envers les personnels lors d'une crise bien plus grave, puisqu'à cette époque, tous les gradés et Madame la chef de détention ont dit à la direction interrégionale tout le bien qu'ils pensaient de sa gestion !

Un tract de la mort et une bonne explication avec le secrétaire local **Force Ouvrière** avaient mis fin aux repréailles !

De plus, vous n'assumez pas vos actes, car vous déclarez que c'est la faute de FO Justice !

MASCARADE !

Cela fait plusieurs mois que nous avons eu vent de vos projets ! Aujourd'hui, malheureusement, nous constatons tous que les rumeurs étaient fondées !

Quelle est votre prochaine étape pour continuer à mépriser et à mettre une mauvaise ambiance jusqu'à votre départ ? Qu'allez-vous encore retirer aux surveillants ? Le bureau de détention ? Le service ? Le vestiaire ? Genesis ? (Euh non, là ce serait aller trop loin !) À moins que les surveillants eux-mêmes ne se retirent ?

FO Justice exige la construction d'une véritable salle de repos pour les personnels dignes qui méritent amplement une autre considération que celle dont vous faites preuve ! Même si vous dites que votre ami le directeur interrégional déclare que vous avez raison de faire tout cela, nous rappelons à tous la devise de **Force Ouvrière** :

SERVIR SANS SUBIR !!!

